

Communiqué de presse – Un nouveau logo commun pour les Centres Régionaux d'Intégration de Wallonie : une identité renforcée pour des missions partagées

En ce début d'année 2025, les huit Centres Régionaux d'Intégration (CRI) en Wallonie ont souhaité renforcer leurs liens avec l'adoption d'un logo commun. Ce changement symbolise notre souhait de renforcer notre visibilité et de valoriser notre identité collective.

Pourquoi un logo commun ?

- **Améliorer notre visibilité**
Cette identité visuelle partagée facilitera la reconnaissance des CRI auprès du grand public, des partenaires institutionnels et associatifs, ainsi que des bénéficiaires de nos services.
- **Renforcer la cohérence dans la communication**
Notre identité visuelle harmonisée simplifiera la création de supports de communication concernant nos missions communes, quel que soit le territoire d'action.
- **Renforcer notre impact institutionnel**
En adoptant une identité homogène, nous consoliderons notre légitimité auprès des pouvoirs publics.
- **Valoriser nos missions partagées**
Ce logo reflètera l'engagement commun des CRI dans une vision partagée et des objectifs convergents, au-delà des spécificités régionales.

Un équilibre entre unité et diversité

Ce logo commun incarne notre ambition collective de parler d'une seule voix et de renforcer notre présence sur l'ensemble du territoire wallon. Cependant, l'identité propre à chaque CRI reste préservée, témoignant de la richesse et de la diversité des réalités locales.

Cette approche transversale wallonne avec des projets communs entre CRI se concrétise également avec leur adhésion à une fédération : la Fédération des CRI.

Ensemble, avec ce nouvel élan visuel, nous affirmons notre engagement à construire une société plus juste, solidaire et interculturelle, où chaque individu trouve sa place et participe pleinement à la vie collective.



i comme...

Identité

... commune des Centres Régionaux d'Intégration, qui incarne notre engagement collectif tout en respectant la diversité et les spécificités locales de chaque territoire, mais aussi l'*identité* de chaque personne en tant qu'individu à part entière, avec son propre parcours et ses aspirations.

Inclusion

garantissant à chaque individu, quelles que soient ses origines, une participation pleine et égale à la vie sociale, économique et culturelle, en créant des conditions propices à son autonomisation, à l'égalité des chances et au respect des différences.

Intégration...

... comme processus bidirectionnel qui implique à la fois l'adaptation des personnes étrangères à la société d'accueil et l'ouverture de celle-ci pour reconnaître, accueillir et valoriser la diversité culturelle de la personne.

Interculturalité...

... le résultat de la rencontre de personnes ou groupes d'origines diversifiées créant une nouvelle relation enrichie de ses différences.

